Collège Associatif des Praticiens
dans l'Approche Centrée sur la Personne

Association déclarée, sans but lucratif (loi 1901)

Organisme de formation déclaré sous le n° 75331280433

R - CROISSANCE- 2023

DU 6 AU 9 JUILLET 2023

Adresse postale : cap-ACP - 3 lotissement Le Clos du Buc 33360 CENAC

N° NRA : W922016163
N° SIRET : 84797287400022
CODE NAF : 9499Z

TÉL. : 05 24 62 06 97
MÈL : contact@cap-acp.fr
SITE : https://cap-acp.fr

DOSSIER D'INFORMATION

Croissance et décroissance dans l'Approche Centrée sur la Personne

---

Un sujet d'actualité, en lien avec un concept clé de l'Approche Centrée sur la Personne : la « tendance actualisante ». Cette tendance inhérente à l'être humain permet à la personne ou au groupe de s'approcher de son plein potentiel et de sa pleine unité. Donc de grandir. Mais cet axiome intègre-t-il aussi la décroissance ?

Quelle place cette notion de décroissance occupe-t-elle dans le processus du vivant ? Signifie-t-elle « déclin », « rétractation », « conservation », « adaptation », « transformation » ? Et dans le domaine de la thérapie, y a-t-il un sens à parler de « décroissance » à propos du processus de la personne, dans la mesure où les attitudes propres à l'ACP (compréhension empathique, congruence, regard positif inconditionnel) visent à faciliter a priori un processus de croissance et d'autonomie. Carl Rogers écrit ainsi à propos de la tendance actualisante : « La tendance à l'expansion de l'organisme est continue et impose sa détermination autonome à un domaine toujours croissant d'événements. » Et pourtant, nous nourrissons l'intuition que cette « décroissance » porte en elle des solutions et des ressources tant pour la planète que pour les êtres humains. Comment articuler au mieux ces mouvements de croissance et de décroissance ?

Voici quelques-unes des questions que cap-ACP vous propose d'approfondir lors de nos Rencontres d'Été 2023, à travers des ateliers, des temps d'échange et des groupes de rencontre.

Introduction

L'Approche Centrée sur la Personne (ACP) est fondée sur une philosophie de la personne et de la relation. Elle engage à développer des attitudes spécifiques :

- la compréhension empathique ;
- la congruence et l'authenticité ;
- un profond respect et une considération positive inconditionnelle.

Son domaine d'application ne se limite pas à la thérapie. Elle englobe différents champs de pratiques : les relations humaines, la pédagogie, l'animation de groupe, les domaines de la santé et du psycho-socio-éducatif. Ces champs sont à développer surtout dans un processus expérientiel, sans toutefois négliger les aspects théoriques.

Dates

Du 06 au 9 juillet 2023. Arrivée souhaitée le 05 juillet.

Public

Ces rencontres s'adressent :

- à tout professionnel : psychologue, médecin, infirmier, médiateur familial, coach, éducateur, assistant social … souhaitant améliorer la qualité de son écoute et de ses accompagnements et ayant le souhait de travailler sur son vécu dans la relation d'aide.
- Aux étudiants se formant à des métiers dont la dimension relationnelle est centrale.
- A toute personne intéressée par l'Approche Centrée sur la Personne, désirant enrichir sa « façon d'être » avec les autres et développer son écoute selon les principes définis par Carl Rogers.
- Aux stagiaires actuellement en cours de formation à la relation d'aide dans l'ACP.

Critères d'admission

Un échange téléphonique avec un des formateurs de cap-ACP pour valider l'inscription. Pour prendre rendez-vous téléphonique, envoyer un message à :
Willi Rös, 07 68 88 75 88, roes.willi@gmail.com (prendre rdv de préférence par email).

Objectifs du stage

L'objectif principal de ce stage sera de favoriser l'apprentissage et l'assimilation des attitudes d'écoute humanistes pour sa pratique professionnelle ou ses relations interpersonnelles.
Plus qu'une méthode ou une technique, l'ACP est une philosophie, une façon d'être avec l'autre. Dans ce stage vous serez amené à :

- Identifier les conditions pour développer sa conscience autour des concepts de croissance et décroissance
- Intégrer les attitudes de l'ACP afin d'accompagner le processus d'actualisation.
- Développer une qualité de présence.
- Expérimenter la croissance et la décroissance dans les groupes de rencontre et les ateliers.

Contenus du stage

- Les conditions pour un changement, le climat facilitateur et les attitudes nécessaires et suffisantes : compréhension empathique, congruence et regard positif inconditionnel.
- La relation de personne à personne.
- La non-directivité dans l'Approche.
- La notion d'« experiencing ».
- La notion de subjectivité.
- L'écoute active.
- L'utilisation de soi : connaissance, conscience de soi.
- La théorie de la personnalité, notamment la tendance actualisante et la personne fonctionnant pleinement.

Moyens pédagogiques

L'essence de cette approche est l'apprentissage par l'expérience. L'expérience est la condition nécessaire pour intégrer les attitudes, se confronter à la réalité et à la complexité de l'écoute et faire réellement l'expérience de soi dans la relation à l'autre. Les moyens mis au service de l'apprentissage sont en cohérence avec la philosophie et les principes de l'ACP:

- Travail sur des articles et des textes fondamentaux.
- Ateliers pratiques : d'écoute et d'accompagnement.
- Groupes de rencontres..
- Groupes à thèmes.
- Co-création d'ateliers à travers la dynamique de groupe.

Organisation, durée et lieu

Ce stage dure 4 jours. Il est demandé d'arriver le 5 juillet au soir pour un démarrage le 6 juillet au matin à 9h30.

Plusieurs possibilités s'offrent aux stagiaires : un hébergement sur place (nombre de personnes limitées), du camping sur place, ou un logement aux alentours (hôtel, chambre d'hôtes ou gîte, dans ce cas, il appartient à chacun de s'occuper de la réservation).

Les repas de midi et du soir seront pris en commun sur place et préparés par une cuisinière. Les petits déjeuners non fournis, seront en autogestion.

149 Montée du Fraysse

07110 Valgorge (Ardèche)

Pour les détails et inscriptions concernant les conditions d'hébergement et de repas, merci de contacter Cécile : cyn@ridan.net

Formateurs

Les formateurs de Cap-ACP sont certifiés à l'Approche Centrée sur la Personne. Tous ont une longue expérience de la formation, de la thérapie et de la supervision.

Cécile Yvain-Nury, est psychopraticienne dans l'Approche Centrée sur la Personne, titulaire du Certificat Européen de Psychothérapie. Elle est également superviseure certifiée, formatrice, médiatrice et consultante dans le domaine des relations humaines. Elle facilite des espaces d'analyse de la pratique et de supervision dans une grande diversité d'institutions, auprès des équipes et de l'encadrement. Elle consulte à son cabinet en Ardèche mais aussi par internet et intervient au sein d'organisations dans le quart sud-est de la France et à Paris. Elle se passionne notamment pour les questions de la sexualité.

Valérie Glikson est psychopraticienne certifiée dans l'Approche Centrée sur la Personne. Elle est aussi formée à la psychothérapie expérientielle – Focusing. Elle s'est spécialisée dans la thérapie avec le cheval. Elle exerce en cabinet. Elle porte un intérêt tout particulier à la notion de contact psychologique et propose des accompagnements thérapeutiques avec le cheval, pour des personnes présentant des troubles de la relation et de la communication. Elle est aussi superviseuse certifiée et formatrice. Elle vit dans la région bordelaise.

Ludmilla Mennai est psychopraticienne dans l'approche centrée sur la personne, titulaire du certificat européen de psychothérapie. Elle s'est formée dans l'ACP après avoir exercé en tant qu'éducatrice spécialisée. Elle accompagne en individuel des enfants, adolescents et adultes en psychothérapie dans le Val-d'Oise, facilite des groupes de rencontre. Depuis 2015 elle participe à un travail territorialisé avec des institutions et associations accompagnant les questions de parentalité. Elle accompagne des équipes et facilite des groupes d'analyse de pratique professionnelle. En constante curiosité des influences entre les dynamiques de groupe et le déploiement interne des êtres.

Willi Rös, est psychothérapeute Centré sur la Personne, titulaire du Certificat Européen de Psychothérapie. Il exerce ce métier en cabinet et à distance depuis 1998 et en tant que facilitateur ACP depuis 2004. Il a réalisé ses études en sciences de l'éducation et en psychologie en Allemagne et en France. Il a débuté sa formation de psychothérapie dans l'Approche Centrée sur la Personne en 1978 en Allemagne et la terminera après un parcours professionnel varié en France. Formateur, éducateur spécialisé et facilitateur de groupes ainsi que responsable en entreprise, son souhait est d'exploiter toutes les finesses et la richesse de l'ACP pour faciliter l'émergence de chaque individu. Il vit à Prague.

Coût pédagogique

Le tarif individuel du stage s'élève à 450,00 € net de taxes. Il comprend tous les coûts pédagogiques et logistiques de la formation. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Inscription et Règlement

Votre inscription est confirmée dès réception du bulletin d'inscription, dûment complété et signé, ainsi que des arrhes (par chèque à l'ordre du Collège Associatif des Praticiens ou virement) d'un montant de 200 euros. Le solde sera dû au plus tard deux semaines avant le début du séminaire, 250 euros.

A réception de ces éléments, un contrat de formation vous sera adressé, à signer et à retourner à l'adresse de cap-ACP.

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

RIB - Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire des opérations sur votre compte (virements, prélèvements, etc.).
This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc.).

RIB-

Identifiant national de compte
National Bank Account Number

ETABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
20041	01012	5284121A033	60

Domiciliation

ORLEANS LA SCE CENTRE FINANCIER
1 RUE EDOUARD BRANLY
LA SOURCE
45900 LA SOURCE CEDEX 9

L'identifiant international de compte est intégré au présent relevé d'identité bancaire. Cet identifiant a été créé pour faciliter les règlements transfrontières.

IBAN -

Identifiant international de compte
International Bank Account Number

FR10	2004	1010	1252	8412	1A03	360

BIC - Identifiant international de l'établissement

Bank Identifier Code
PSSTFRPPSCE

Titulaire du Compte - Account Owner

CAP ACP

La Banque Postale - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance,
au capital de 4 046 407 595 Euros.
Siège social et adresse postale : 115, rue de Sèvres - 75 275 Paris Cedex 06
RCS PARIS 421 100 645 - Code APE 641

Conditions générales d'inscription

Contrat

Le contrat de formation est établi dès la réception par cap-ACP du bulletin d'inscription signé par le stagiaire ainsi que les arrhes. Une convocation qui n'aurait pas été reçue par le stagiaire n'aura en aucun cas valeur d'annulation de l'inscription.

Modalités d'inscription

L'inscription du stagiaire ne sera effective qu'à compter de la réception par cap-ACP du bulletin d'inscription dûment complété ainsi que du règlement des arrhes. Les inscriptions sont confirmées par cap-ACP dans leur ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles. cap-ACP fait parvenir la facture et la convocation précisant le lieu du stage, ses horaires de début et de fin ainsi que le programme et toutes les informations pratiques nécessaires.

Tarif

Le tarif est indiqué sur le bulletin d'inscription. Tous les prix indiqués sont nets. Ils comprennent tous les coûts pédagogiques et logistiques de la formation. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration restent à la charge du stagiaire.

Reports et Annulations

L'association cap-ACP se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateurs et des intervenants si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. En fonction du nombre d'inscrits, l'association cap-ACP peut être amenée à reporter le stage dans un délai de 15 jours avant le début de la formation, le dédoubler ou l'annuler. Les participants inscrits en sont immédiatement informés. Si le report entraîne une impossibilité pour le stagiaire de participer à la formation, il peut se faire rembourser les sommes versées.

Toute formation commencée est due en totalité. Si le stagiaire annule sa participation avant le début de la formation, cap-ACP remboursera le tout ou partie des frais si et seulement si cette annulation a été adressée par écrit à cap-ACP et selon les modalités suivantes :

- si l'annulation par écrit est reçue jusqu'à un mois avant le début de la formation, cap-ACP remboursera la totalité de la somme avancée,
- si l'annulation par écrit est reçue moins d'un mois avant le début de la formation, cap-ACP retiendra le chèque d'arrhes versé à l'inscription.
- si l'annulation par écrit est reçue moins de deux semaines avant le début de la formation, cap-ACP retiendra la totalité des sommes versées.

Conditions de participation

Dans le cas des formations nécessitant des prérequis, il appartient à l'association cap-ACP de s'assurer, compte tenu des informations mises à sa disposition, que les stagiaires remplissent les conditions d'accès.

Attestation de présence

L'association cap-ACP adressera au stagiaire une attestation de présence à l'issue de la formation et sous réserve du règlement intégral de la session.

Acceptation des conditions générales d'inscription

La participation à la formation implique l'acceptation totale des présentes conditions générales par le stagiaire.

Bulletin d'inscription

A retourner à :

cap-ACP – *3 lotissement Le Clos du Buc 33360 CENAC ou par mail de préférence*

Formation

Titre : Croissance et Décroissance dans l'Approche Centrée sur la Personne
Code : R-CROISSANCE- 2023
Dates : Du 06/07/23 au 9/07/23
Lieu : Ardèche, Valgorge.

Stagiaire :

□ Je m'inscris à la formation ci-dessus :

Monsieur □ Madame □

Nom :
Prénom :
Profession :
Adresse :

Téléphone :
Mail :

Règlement :

□ Je m'inscris et j'envoie un chèque ou virement de 200,00€ à l'ordre du « Collège Associatif des Praticiens » (chèque encaissé à réception du courrier) et un autre de 250,00€ (par virement ou par chèque encaissé deux semaines avant le stage).

L'inscription est définitive à réception du dossier complet (fiche d'inscription signée + contrat de formation signé + chèques ou virements) et après l'échange téléphonique avec un formateur de l'équipe pédagogique.

L'inscription vaut acceptation des conditions générales d'inscription.

Fait à : le : Signature du stagiaire